

N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Girardville, le 9 juillet 2018

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 9 juillet 2018, à dix-neuf heures trente (19:30 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Carole Bélanger, Jeannette Paré et Julie St-Gelais, conseillères, monsieur Patrick Dufour, conseiller.

Sont absents à l'ouverture de cette séance, madame Claudette Martel, conseillère et monsieur Gaston Dufour, conseiller.

Réunis sous la présidence de monsieur Michel Perreault, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et secrétaire trésorier.

2018-168

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit adopté l'ordre du jour.

2018-169

### ABSTENTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUIN 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QU'**ayant reçu à l'avance une copie du procès-verbal de la séance du mois de juin 2018; et.

**QUE** des copies sont disponibles dans la salle, les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux.

2018-170

### ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JUIN 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 juin 2018 soit accepté tel que présenté.

2018-171

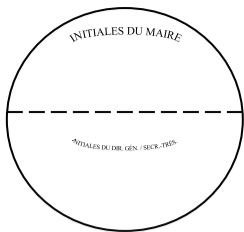
### AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES, ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ÉMIS, DE LA LISTE DES SALAIRES NETS (INCLUANT PERSONNEL ENGAGÉ)

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** la liste des comptes C.M. # 18-06 au montant de 258,547.37 \$ soit acceptée telle que présentée;

**QUE** la maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité;

**QUE** soit approuvée la liste des chèques émis:



**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)**

Municipalité:

N° de résolution  
ou annotation

	De	À	Montant
Chèques #	111371	11419	243,638.03 \$
Prélèvement #	1461	1489	32,565.41 \$
Dépôt salaire #	595172	595209	15,907.97 \$

2018-172

**DON, SUBVENTION ET COMMANDITE**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soient effectués les dons, subventions ou commandites suivants :

Organisme	Description	Montant
Fondation 33 - MRC	2 billets et don	250.00 \$
Maison Colombe-Veilleux	Omnium Joan-Pelchat (golf) - 2 participants	150.00 \$
À L'Eau Péribonca	Souper - 2 cartes	50.00 \$

2018-173

**REMBOURSEMENT RETENUE - ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER -  
EXCAVATION DF**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit remboursée la retenue et appliquée la variation du diesel suivante pour l'entretien des chemins d'hiver à Excavation DF inc pour la saison 2017-2018 au montant de 9,469.99 \$ tti.

2018-174

**COLLOQUE DE ZONE ADMQ**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** le directeur général soit inscrit au colloque de zone de l'ADMQ, qui aura lieu au Moulin des Pionniers de la Doré, le 20 septembre 2018, au coût de 80.00 \$.

2018-175

**ACCEPTATION PROPOSITION - CONSTRUCTION BON-AIR - AVIS DE  
CORRECTION RBQ**

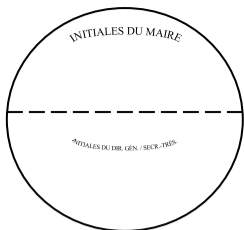
**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** la soumission # 2407 (12/06/2018) de Construction Bon-Air au montant de 14,890.00 \$ plus taxes soit retenue pour la mise aux normes du CPALC relativement aux issus et plafond coupe-feu conformément à l'avis de correction de la RBQ # 1-4046913337-1.

2018-176

**DEMANDE D'AVANCE - ATTENTE SUBVENTION - DESTINATION BORÉALE  
- 7,000\$/10,000\$**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**



## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

N° de résolution  
ou annotation

**QUE** le conseil accepte d'effectuer une avance de fonds supplémentaire de 7,000.00 \$ au Groupe Destination Boréale afin de leur permettre d'effectuer le paiement de leurs activités courantes en attendant le remboursement de leur subvention obtenue dans les programme FIPN, ce qui porte l'avance totale à 10,000.00 \$.

2018-177

### ACCEPTATION RAPPORT FINANCIER RRO ET PAIEMENT CONTRIBUTION

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit accepté le rapport financier 2017 de la Résidence de la Retraite en en Or avec un excédent des produits sur les charges de 24,480 \$ sur des produits de 389,715 \$; et,

**QUE** soit payé le programme du supplément au loyer suivant :

2017	À payer	3,392.40 \$
------	---------	-------------

2018-178

### ACCEPTATION RÉCEPTION PROVISOIRE ET DÉCOMPTE PROGRESSIF - EXCAVATION UNIBEC

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit acceptée la réception provisoire des travaux de la modernisation de la station d'eau potable du village effectués par Excavation Unibec et que soit autorisé le paiement de la libération de 50 % de la retenue au montant de 31,341.12 \$ conditionnel à la recommandation de la firme WSP.

2018-179

### TRAVAUX DE VOIRIE

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** les soumissions suivantes soient retenues pour la Route Industrielle :

Activités	Fournisseur	Montant / Budget \$
Creusement Fossé	Transport RPJM inc	2,000.00 \$
* Rechargement 0-3/4 1,2 km	Tranposrt RPJM inc	39,840.00 \$ plus taxes.

\* Conditionnel à la contribution tripartite à part égale (Municipalité- CFG et Serre Copérative).

2018-180

### REMBOURSEMENT - POLITIQUE CHEMIN VILLÉGIATURE 2017 - MARC GOUDREULT (LAC DOUCET)

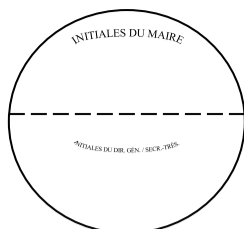
**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit payé conformément à la politique applicable à l'octroi d'une aide financière pour l'entretien des chemins privés, un montant de 1,168.43 \$ à Marc Goudreault, pour le Secteur de Lac Doucet pour l'année 2017.

2018-181

### ACHAT DE SIGNALISATION - SENTIER VTT - ROUTE MUNICIPALE

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**



## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

**QUE** la soumission du 29/06/2018 de Signis Inc au montant de 3,944.25 \$ plus taxes soit retenue pour l'achat de signalisation pour la circulation de véhicules hors-route sur les chemins publics municipaux conformément au règlement # 482.

N° de résolution  
ou annotation  
2018-182

### ACCEPTATION PROPOSITION - LABORATOIRE MANDAT DE CONTRÔLE QUALITATIF - RIRL - MTQ - CONDITIONNEL ANNONCE DE SUBVENTION

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Patrick Dufour, conseiller,  
**APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit accepté l'offre de services professionnels d'Englobe, conditionnellement à l'annonce d'une aide financière du RIRL - 2016-282B - MTQ, le mandat de contrôle qualitatif pour les travaux de réfection d'infrastructure de transport, au montant de 31,255.00 \$ plus taxes applicables.

2018-183

### AUTORISATION DE PAIEMENT PRÉ-AUTORISÉ - PÉTROLE RL - ACHAT DE PRODUIT PÉTROLIER - POTVIN MÉCANIQUE

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Julie St-Gelais, conseillère,  
**APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit autorisé le paiement pré-autorisé mensuel par Pétrole RL, à même le compte bancaire, des achats de produits pétroliers effectué chez Potvin Mécanique Inc.

2018-184

### CENTRE-SPORTIF (VERNIS PISTE DE DANSE ET CIRAGE PLANCHER)

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Carole Bélanger, conseillère,  
**APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** les soumissions suivantes soient retenues pour l'entretien de la piste de danse et les planchers du haut et du bas au centre-sportif :

Finition de Plancker JFT (vernisi piste de danse)	1,478.24 \$ tti
Patrick Lagarde (lavage-décapage-cirage)	2,415.00 \$ tti

2018-185

### DÉROGATION MINEURE - RÉJEAN LALANCETTE, 2038, RANG ST-JOSEPH NORD

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de dérogation mineure relative à la hauteur d'un garage privé attenant au bâtiment principal pour la propriété constituée du lot 43-1, rang III, canton Beaudet, dont le numéro civique est le 2038, rang St-Joseph Nord a été présentée;

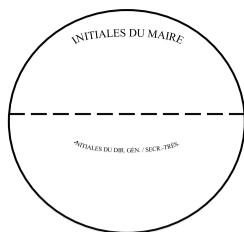
**CONSIDÉRANT QUE** cette dérogation mineure permettrait d'autoriser la construction d'un garage de 7.32 mètres de hauteur, soit 1.83 mètres plus haut que le bâtiment principal (chalet) 5.49 mètres en contravention de l'article 12.4.5 paragraphe 4 (garage attenant);

**CONSIDÉRANT** la recommandation d'acceptation favorable de Comité consultatif d'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Patrick Dufour, conseiller,  
**APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit approuvée la présente dérogation mineure permettant la construction d'un garage de 7.32 mètres de hauteur, soit 1.83 mètres plus haut que le bâtiment principal (chalet) 5.49 mètres en contravention de l'article 12.4.5 paragraphe 4



## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

(garage attenant) pour la propriété constituée du lot 43-1, rang III, canton Beaudet, dont le numéro civique est le 2038, rang St-Joseph Nord.

N° de résolution  
2018-186  
ou annotation

### **ENTÉRINER - CD GÉANT - DIMINUTION DES PRÊTS AUTORISÉS DE 50,000 \$ À 40,000 \$**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** la municipalité de Girardville entérine la décision prise par le conseil d'administration de la CDE du secteur GEANT visant à diminuer que le maximum admissible pour une aide financière à apporter, soit ramené à 40 000 \$ plutôt qu'à 50 000\$. Cette décision a été prise suite au constat de la diminution des sommes disponibles.

2018-187

### **LES MUNICIPALITÉS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN SOUTIENNENT L'ALLAITEMENT MATERNEL**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Girardville a signé ou appuie la charte régionale sur les saines habitudes de vie;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Girardville souscrit à une approche axée sur la qualité de vie et le bien-être des familles, sur la santé et le développement durable;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Girardville s'engage activement à promouvoir la santé, la qualité de vie et le bien-être de ses citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** les professionnels de la santé, à l'instar de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie, des Diététistes du Canada et du Comité canadien pour l'allaitement, recommandent l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois et sa poursuite jusqu'à deux ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés;

**CONSIDÉRANT QU'**offrir des milieux de vie favorables à l'allaitement contribuent au développement optimal des jeunes enfants et au bien-être des femmes, des familles et de la société;

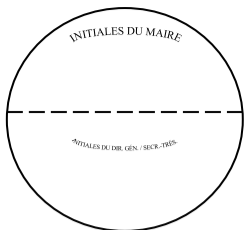
**CONSIDÉRANT QU'**allaiter en public est un droit protégé par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et que la Cour suprême a déjà statué en faveur de ce geste dans les lieux publics;

**CONSIDÉRANT QU'**il arrive encore trop souvent que l'on demande aux mères d'allaiter ailleurs que dans les espaces publics;

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** la municipalité de Girardville s'engage à :

1. prendre une série de mesures visant à favoriser, accueillir et protéger le geste d'allaiter dans ses lieux municipaux;
2. identifier clairement les espaces publics municipaux comme étant des lieux où les femmes peuvent allaiter librement et sans obligation de se couvrir;
3. rendre disponible ou aménager, lorsque possible, un espace famille dans les édifices publics pour offrir un endroit confortable aux femmes qui allaitent et leur famille;
4. intégrer aux politiques existantes, comme une politique familiale par exemple, l'engagement de la municipalité à soutenir l'allaitement dans tous ses espaces publics et faire connaître cet engagement tant aux gestionnaires et au personnel qu'à la population (ou ajouter des mesures à une politique existante);



## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

5. adopter une politique pour soutenir ses employées qui allaitent et la faire connaître à tous les gestionnaires et employés.

N° de résolution  
ou annotation  
2018-188

### DEMANDE ANIMATRICE DU MILIEU

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QU'**ils soient acceptées les demandes suivantes de l'animatrice du milieu :

- Distribution postale d'une programmation loisir pour l'automne 2018
- Participation conjointe avec la CDG pour le calendrier des activités 2019 pour un montant approximatif de 850.00 \$.
- Remise aux nouveaux arrivants de divers documents d'accueil
- Centre sportif - dynamiser l'utilisation du bâtiment existant
- Rue en fête (Halloween) - vendredi 26 octobre de 17h30 à 19h30 sur la rue Principale (fermeture de la rue)
- Camp de jour - ajout d'une animatrice 2X35h/semaine au salaire minimum
- Activité BANG Un animateur 2X semaines (soir à déterminer selon disponibilités) pendant 20 semaines (10 avant les fêtes et 10 après) soit du 1e octobre au 1e décembre et du 21 janvier au 25 mars.

2018-189

### DÉSIGNATION DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** le directeur général soit désigné répondant en matière d'accommodement conformément à la loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes.

2018-190

### LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit levée la présente séance à 20:15 heures.

\_\_\_\_\_  
**Michel Perreault**  
Maire

*J'atteste que la signature du présent procès-verbal  
équivaut à la signature par moi de toutes les  
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)  
du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
**Denis Desmeules**  
Directeur général et secrétaire  
trésorier